Lettre aux Proissanais

Bulletin d'information de la Mairie de PROISSANS - trimestriel
N° 3- octobre - novembre -décembre 2014

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Au nom de l'ensemble des membres du conseil municipal, je vous souhaite une excellente année 2015. Alors que notre Nation est meurtrie par les attaques terroristes dont elle vient d'être la cible, alors que nous pleurons encore celles et ceux que des fanatiques ont tués en raison de leurs convictions, opinions, religions ou parce qu'ils tentaient de nous protéger, je fais le vœu que tous ensemble, nous construisions un monde meilleur et plus fraternel pour nos enfants…

C'est par notre action au quotidien que nous pouvons améliorer le monde qui nous entoure. En prenant soin les uns des autres par exemple ou en encore en œuvrant à développer le vivre ensemble. A notre petite échelle, c'est ce que nous avons essayé de faire en 2014 et que nous continuerons de développer en 2015. Mieux écouter, mieux échanger, mieux partager pour mieux vous servir. Dans cette optique, nous avons rénové l'un des deux logements du presbytère, et bientôt il pourra accueillir de nouveaux Proissanais. Si le questionnaire sur les transports n'a pas été concluant (seulement 10 réponses dont 7 positives), nous continuerons à vous solliciter et à mieux partager les informations comme nous l'avons fait au sujet de travaux d'aménagement routiers, ou de l'irrigation afin de prendre les décisions les plus pertinentes. C'est aussi l'objectif du site internet qui est en voie d'achèvement. Nous partagerons aussi des moments de convivialité comme notamment le repas des Aînés le 8 Mai prochain.

Enfin 2015 sera aussi une année d'investissements dont nous aurons l'occasion de reparler ensemble.

Bonne et heureuse année 2015.

Le Maire
Benoit SECRESTAT

INVITATION
Le Maire Benoit SECRESTAT et les élus du Conseil municipal
ont le plaisir de vous convier
à la présentation de leurs vœux
Dimanche 25 janvier 2015 à 15 h
SALLE des FETES de PROISSANS
et à partager un moment de convivialité autour du Pot de l'Amitié

MAIRIE DE PROISSANS – Le bourg – 24200 PROISSANS
Tél. 05 53 59 15 62 – Courriel : proissans.mairie@wanadoo.fr

Ouverture au public :
Lundi 8 h - 12 h / 14 h - 18 h
Mardi, mercredi et jeudi : 8 h - 12 h
Vendredi 8 h - 12 h / 14 h - 17 h
Permanences :
Maire : **mardi** de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours.
Adjoints : **lundi** de 9 h à 12 h et sur RDV les autres jours.

DES SERVICES PUBLICS RENOVES ET RENFORCES

Irrigation : *Mettre en place une méthode de gouvernance plus concertée*.

2014, année exceptionnelle en matière de météo : Cet été des conditions climatiques particulièrement favorables ont eu pour effet d'entraîner une très faible consommation d'eau ce qui ne permet pas une bonne gestion du réseau, les charges fixes lourdes entraînant un coût élevé du m3 d'eau. Les agriculteurs de la commune concernés se sont réunis les 16 décembre et 05 janvier dernier, à l'initiative de la Mairie, afin de trouver des solutions. La commission IRRIGATION a souhaité associer à leur réflexion des agriculteurs volontaires qui apporteront leur expertise et leur aide aux prises de décisions concernant le réseau d'irrigation ; il s'agit de : Arnaud DUBOIS, Guy MONTURET, Jean-Michel PONCHET, Yannick ROULLAND et Frédérique THER.

Premières décisions pour 2014 :

Le conseil municipal a décidé une facturation de 0,35 € le m3 d'eau au lieu de 0,48 € (coût réel) afin de ne pas faire supporter cette situation particulière aux usagers et une subvention municipale exceptionnelle a été votée pour couvrir le différentiel. Dans les mois à venir la commission IRRIGATION va s'attacher à faire évoluer les modalités de souscription et de tarification afin de gérer au mieux le réseau tout en continuant à le moderniser.

Gestion des déchets : *Avec le SICTOM, repenser la collecte des déchets.*

Les Politiques publiques de gestion des déchets, les Grenelles de l'environnement ainsi que le plan National des déchets préconisent d'ici 2025 une division par deux des tonnages à l'enfouissement, un taux de valorisation matière de 60 % (recyclage) et un passage de 10 euros la tonne en 2014 à 19 euros en 2016 pour aboutir à 27 euros la tonne en 2025 de la taxe générale sur les activités polluantes (T.G.A.P.)

Dans ce contexte il devient indispensable d'avoir les bons réflexes…

Moins de déchets ménagers à collecter et à traiter c'est stabiliser les coûts et donc la taxe payée par chaque usager. Nous devons donc limiter la production de déchets à la maison et dans la vie de tous les jours, favoriser le compostage à domicile, limiter le gaspillage alimentaire. Faire du tri sélectif une habitude quotidienne, utiliser les lieux de dépôts à bon escient, respecter la nature… Ce sont les grands principes que chacun devrait s'imposer dans une démarche citoyenne.

PROISSANS, mauvaise élève de la communauté de communes en matière de tri !

Trop d'incivilités, de dépôts sauvages, de tris approximatifs et très insuffisants, obligent les équipes du SICTOM à effectuer des déplacements hors contrat, à refaire le tri, augmentant d'autant la facture du collectage. La commune s'engage en 2015 à améliorer les points et lieux de collectes qui le nécessitent : rajout de containers (sacs noirs et surtout sacs jaunes), rénovation des plates-formes. Elle organisera des réunions d'information sur les enjeux et les nouvelles obligations des collectivités locales, des communes donc, mais aussi de chaque citoyen… Nous comptons sur vous !

Bilan énergétique

La commune a demandé à la Communauté de communes de Sarlat Périgord noir de réaliser un bilan énergétique, bilan qui s'inscrit dans le contexte de l'Agenda 21 local. Il doit permettre de réaliser des économies en maîtrisant les dépenses d'énergie, de repérer les équipements les plus consommateurs et les plus dépensiers afin de cibler les investissements prioritaires, de détecter les éventuelles dérives de consommation et de préparer les éléments nécessaires à la consultation des fournisseurs d'énergie. Les consommations de notre commune sont en dessous de la moyenne nationale ; néanmoins des économies sont encore possibles et nous y travaillons en planifiant des visites techniques régulières, en réalisant des fiches/diagnostics par bâtiment, en analysant plus précisément les abonnements auprès des fournisseurs d'énergie et en préparant également la régulation et la programmation du chauffage. Toutes ces actions seront intégrées dans un plan ENERGIE pluriannuel permettant de réaliser des économies dans un contexte de hausse du coût de l'énergie et de préservation de la ressource. Dès à présent, une réflexion sur l'isolation du bâtiment de l'Ecole est menée.

Amélioration du réseau routier

Avec la Communauté de communes du Périgord Noir nous mettons en place un partage des responsabilités et des travaux concernant le réseau routier communal. La seule intervention de la Communauté de communes, qui a compétence dans ce domaine, ne suffit pas et la situation de colmatage n'est pas satisfaisante. Aussi, nous allons être amenés, dans le cadre d'une concertation avec toutes les communes, à faire des choix d'entretien spécifique par nos soins de certaines routes afin que des fonds suffisants puissent être débloqués sur des axes prioritaires. La route PROISSANS/ Borne 120 est un exemple malheureux que nous ne souhaitons pas voir se renouveler ou se reproduire ailleurs.

Opération locale de sécurité (OLS) : En novembre les riverains du secteur de la croix d'ALLON, conviés par la Mairie, ont assisté à une présentation du projet d'aménagement de l'arrêt de bus. Il s'agit d'un arrêt pour le transport scolaire en bordure d'une route départementale, compétences du conseil général, à qui il revient donc de porter ce projet et d'intervenir dans le cadre d'une OLS. La participation de la commune se fera sous la forme d'un fonds de concours à hauteur de 8750 € pour un coût total de 26 250 €. L'objectif majeur de cette opération d'aménagement est d'améliorer la sécurité pour les enfants prenant le transport scolaire mais aussi de sécuriser plus globalement ce carrefour considéré comme dangereux et de contribuer à embellir l'entrée de la commune.

LA JEUNESSE, UNE PRIORITE

Vie de l'Ecole

Semaine de 4 jours 1/2 et organisation du temps périscolaire : Le premier comité de pilotage relatif aux Temps d'activités périscolaires s'est réuni le 25 novembre 2014 à la Mairie de PROISSANS en présence de l'Inspecteur de l'Education Nationale, du DDEN, du Maire, des Elus membres de la Commission Ecole, du Président de l'Amicale Laïque, des représentants des parents d'élèves, des enseignantes et du personnel communal chargé des TAP. Tous les aspects de la mise en œuvre des activités organisées dans le cadre de la réforme ont pu être abordés : l'organisation matérielle, les horaires, la pertinence des activités et des interventions extérieures, les conditions de travail du personnel communal chargé de l'encadrement des 46 enfants inscrits ; l'Ecole, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) ST CREPIN-CARLUCET/PROISSANS accueillant deux classes : une Grande section/cours préparatoire (GS/CP) et une Petite et Moyenne section (PS/MS). S'il reste des modifications à apporter au projet et quelques améliorations à réaliser notamment concernant le temps de travail des agents communaux, le comité de pilotage a constaté une mise en place très positive des TAP. Les activités (mosaïque, peinture, jardin, protection de l'environnement, éveil gymnique et corporel), les intervenants (associations, plasticienne, conteurs), les horaires semblent répondre aux objectifs fixés en début d'année. La nécessité d'une année de fonctionnement pleine permettra sans aucun doute de nouveaux réajustements pour la prochaine année scolaire.

Aménagement d'une aire de jeux multisports

L'aménagement dans le bourg d'un terrain multisports/aire de jeux fait partie des projets 2015-2016 de la commune. Des consultations sont en cours et des devis devraient être établis au cours du premier semestre 2015.

ECRIRE NOTRE HISTOIRE, PROTEGER NOTRE PATRIMOINE, ET TRANSMETTRE NOTRE MEMOIRE

Ateliers Mémoire et Patrimoine :

Trois ateliers ont été mis en place dans le cadre de la Commission culture et du groupe de travail MEMOIRE et PATRIMOINE depuis quelques semaines.

- **la commémoration de la guerre 1914-1918** : collecte d'informations sur les soldats mobilisés, la vie sur le front, ceux qui ne sont pas revenus, ceux qui sont rentrés et ont dû

réapprendre à vivre, le retour dans les familles, dans les villages en utilisant les Archives départementales et en collectant documents, lettres, photos ou en enregistrant des témoignages de nos Anciens. Plusieurs familles ont déjà remis des lettres, des photos/albums, des carnets militaires à la Mairie. Ces documents permettent la constitution d'un petit fonds documentaire communal. Chaque 11 novembre, jusqu'en 2018, une exposition-restitution entre portraits de « poilus », moments d'intimités, et vie dans le village pendant la « Grande guerre » sera présentée aux Proissanais.

- le Devoir de Mémoire - la résistance, le Maquis 1939-1944 et la stèle de Maneyrals : Recherche sur cette période en hommage à Gabriel ALBOUY, Antoine CASTEJOU, Guy DELLUC et André LIARSSOU qui ont payé de leur vie en combattant pour la Liberté. Les travaux de collecte seront rendus publics lors de la commémoration organisée fin juillet à la stèle de MANEYRALS.

- **le patrimoine naturel, architectural et le petit patrimoine** : Etat des lieux d'un patrimoine très diversifié dont bénéficie la commune : fontaines, bories, lavoirs, pigeonniers, fours à pains, châteaux, viaducs, voies ferrées, tombes, église, croix calvaires, etc… il va permettre d'identifier, valoriser, faire découvrir ou redécouvrir toutes ces richesses.
Pour les journées du patrimoine – septembre 2015, l'atelier va cette année mobiliser ses recherches sur le viaduc et la voie ferrée. Ils serviront de thème à une conférence, une exposition et à un concours photos ouvert à tous.

ENCOURAGER LE VIVRE ENSEMBLE

Vie de la commune

Samedi 06 décembre, une journée de partage et de rassemblement était organisée par la municipalité avant les fêtes de fin d'année. L'après-midi 34 enfants de 5 à 16 ans, ont pu assister à une séance de cinéma. Encadrés par les élus, ils ont découvert les nouvelles salles du cinéma REX de Sarlat et ont vécu pendant deux heures au rythme mouvementé du « Domaine des Dieux » et du dernier village gaulois d'Armorique. De retour à PROISSANS un goûter les attendait dans la salle des Fêtes, clôturant ainsi de bons moments de rires et de jeux.

La Velhada - l'Association Sarladaise de culture occitane s'est, quant à elle, chargée d'animer la soirée. C'est donc à une VELHADA (veillée occitane) que les quelques 150 personnes présentes ont pu assister. Ainsi, chants, histoires, contes et danses se sont succédés toute la soirée dans une ambiance très conviviale. Comme le veut la tradition c'est autour d'un tourin que s'est achevée cette soirée… Permettre aux habitants de PROISSANS de se rencontrer, d'échanger, de se retrouver était un des objectifs de ce « jour de fête »… Les sourires des enfants, les remerciements des parents, la présence nombreuse à la veillée sont des signes d'encouragement forts au renouvellement de cette initiative.

Amicale Laïque : Calendrier des manifestations.
15 février : « Nos créateurs ont du talent » - manifestation ouverte à tous les passionnés de travaux manuels – Exposition et vente des réalisations. Renseignements/contact : Corine au 06 38 68 78 73.
7 mars : Carnaval - 1er Mai : Vide grenier - 9 Mai : Loto
Amicale Laïque – activités et manifestations : http://amicaleproissans.pagesperso-orange.fr

CARNET

Naissance
Léa Isabelle PARRET le 23 novembre 2014
Toutes nos félicitations aux heureux parents et Vœux de prospérité au Bébé.
Décès
Henriette MAZELAYGUE née ROUZADE le 29 novembre 2014
Avec toutes nos sincères condoléances à la Famille.